

FEDERATION NATIONALE
DES
„COMBATTANTS DE MOINS DE VINGT ANS“



SECTION DU LUXEMBOURG

Luxembourg, le 24 mars -

1990

Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mars 1990
salons de l'Hotel Nobilis à Luxembourg

Compte rendu de réunion

ordre du jour

Point N° 1) accueil des Autorités - à partir de 9⁴30 -

Meur Marcel SAMY - Consul de France à Luxembourg
Meur Yves Morettini - Président de la Fédération des Associations Patriotiques Françaises au Luxembourg -
Meur André MOREL - Président de la Fédération Nationale des Combattants de Moins de Vingt-Ans - Maire d'Abjat sur Bandiat

Meur Philippe Boiry Président Délégué de la Fédération des Combattants de Moins de Vingt-Ans - Doyen de Faculté
Meur Jos Medernach - Président de la Fraternelle des Anciens Combattants Luxembourgeois de la Brigade Piron

Meur le Lt colonel ER. Louis HUBERT Président de l'Amicale des Anciens Legionnaires et Volontaires luxembourgeois - (excuse, représenté -)

Le Président MOREL A. après avoir accueilli les Autorités remercia chaleureusement celles ci de bien vouloir sacrifier une partie de leur précieux temps de Week-end pour assister à cette très importante séance qu'il déclarait ouverte.

Point N° 2) Désignation d'un secrétaire de séance -

Le Président Morel A. demande à Meur LEYRAT lucien s'il veut bien accepter la charge de secrétaire de séance -

Meur Leyrat accepte cette mission -

Point N° 3) Appel des participants à l'Assemblée Générale et vérification des procurations

Cette vérification laisse apprécier une très forte participation des Membres Actifs ou supposés tels. Les Membres empêchés pour raisons de Maladie ou toute autres raisons majeures ont envoyées des procurations à des Membres Actifs présents

La liste des Membres Actifs envoyée en France laisse apparaître de flagrantes irrégularités en ce qui concerne les Membres déclarant combattants de moins de Vingt-Ans ou Membres constituant

pour le Contrôle des livres de comptes de la section de Luxembourg en vue de l'Assemblée Générale du 24 mars 1990. M^eur Bouche Gustave devait le rappeler pour faire un rendez-vous. A quelques jours de l'A.G. n'ayant pas reçu d'appel il décidait de recontacter M^eur Bouche -

Il faut aussi noter que M^eur Leyrat L. avait mis en garde le Trésorier de ne remettre les livres de comptes à personne sauf au Président Fédéral André Morel le jour de l'A.G. Quelle ne fut pas la surprise de M^e Leyrat L. de s'entendre répondre par M^eur Bouche G. qu'il n'avait pas fait de rendez vous parce qu'il n'avait plus les livres - Ceux ci avaient été renmis à M^eur Gutappel qui lui en aurait donné l'ordre en lui disant "Maintenant c'est moi le Président ici"

M^eur Leyrat L. signalait toutefois en faveur de M^eur Bouche que cet homme était trésorier de la section de Luxembourg depuis le début de sa création bien qu'il ne soit que Membre sympathisant - Il avait toujours accompli sa tâche avec soin, honneur et probité peu importe sous quelle présidence de la Section. M^eur Leyrat L. regrette beaucoup que le Trésorier ne soit pas venu avec ou sans livre de comptes -

Vu cette situation les décisions suivantes furent adoptées à l'unanimité des voix -

- 1) Départ à zéro et ouverture d'un nouveau compte et d'un nouveau livre de caisse
- 2) les cotisations de 1990 seront versées sur ce nouveau compte dès ouverture de celui ci. Ceux qui ont déjà payé leur cotisation sur l'ancien compte devront, payer une deuxième fois mais seront remboursés plus tard après régularisation du compte C.C.P.
Il y avait parmi les présents deux personnes dans ce cas et ils ont accepté d'emblée cette proposition.
- 3) L'ancien compte C.C.P. les livres de compte et les avoirs de l'ancien compte seront dorénavant gérés par les responsables du nouveau bureau de la Section qui seront élus au point N°6 de l'ordre du jour.
Toutefois ce compte restera bloqué jusqu'aux résultats du Congrès Fédéral à Neuilly-sur-Barangeon le 24.5.90
- 4) le prix des cotisations reste fixé à 350 F. b. chaque membre recevra une carte signée par le Président Fédéral André Morel. Cette carte sera la seule valable et aura une durée de validité jusqu'à ce qu'elle soit remplie par les timbres annuels apposés.
- lorsque la carte sera complétée le renouvellement aura lieu sur simple demande au trésorier ou au Secrétaire
- 5) Toutes les autorités intéressées au Grand-Duché de Luxembourg aussi bien luxembourgeoises que de l'ambassade de France et de la Fédération des Associations Patriotiques Françaises au Grand-Duché seront avisées des changement de compte bancaire

Monsieur Yves Morettini qui se trouvait également présent.
 Une enquête sur la personne de Heinrich Jacques s'imposait donc au niveau de la Fédération des Associations Patriotiques Françaises au Grand-Duché de Luxembourg -
 Cette enquête faisait apparaître certaines autorités pendant l'occupation du Luxembourg qui ne nous intéressent pas.

Par contre un rapport de la Gestapo de Berlin indique son incorporation dans l'armée allemande - Après avoir été fait prisonnier il est interné dans un camp en Angleterre où il restera jusqu'à la fin de la Guerre à l'issue de laquelle il sera renvoyé aux autorités luxembourgeoises -

Il semblerait que pendant son temps de prisonnier en Angleterre il aurait manifesté à un certain moment le désir de vouloir combattre du côté Allié - Il aurait suivi un certain entraînement dans ce sens mais la fin de la guerre mis fin également à toutes ces bonnes intentions un peu trop tardives -

Il fut renvoyé aux autorités luxembourgeoises et ce qui concerne les suites ne nous intéressent pas; bien que nous les connaissons toutes -

Le qui nous intéresse par contre c'est l'état des choses que cet homme a créé par de fausses déclarations et l'exploitation du doute - Il a trompé ses Membres, il a trompé la Fédération Nationale et n'a droit ni au titre de combattant allié, ni au titre de combattant de moins de Vingt Ans et n'a en tous cas pas le droit d'être le Président de la Section de Luxembourg des Combattants de Moins de Vingt Ans qui eux sont de valeureux combattants - Des amis à lui, bien intentionnés envers sa personne en sont arrivés aux mêmes conclusions -

La Fédération des Associations Patriotiques Françaises au Luxembourg décide donc à l'unanimité des 11 Présidents présents d'exclure la Section de Luxembourg des Combattants de Moins de Vingt Ans. La raison donnée pour ne pas nuire à la renommée des Membres qui la composent est : "la situation interne de cette association ne satisfait plus aux exigences des statuts de notre Fédération"

Mais Heinrich convoqué, confronté avec les faits accepte de se retirer mais pendant presque 2 ans ne fait rien - Lors de la réunion des 11 présidents ayant voté l'exclusion temporaire de la Section de Luxembourg des Combattants de moins de Vingt Ans, ceux-ci désignèrent à l'unanimité M^e Lucien Leyrest, qui représentait les Médailles Militaires à cette réunion et comme étant le seul combattant de Moins de Vingt Ans afin de bien vouloir ouvrir et régler cette affaire délicate -

Malheureusement chaque tentative de dialogue se transforme en menaces de justice qui ne sont jamais mises en exécution et pendant ce temps Heinrich J. continue à rayonner au Luxembourg et en France et à signer le Président -

C'est alors que M^e Leyrest L. essaye de contacter M^e Gutspfel - Président Régional pour lui rendre compte de la situation - C'est sans succès le N° de téléphone inscrit

des fonctions officielles hors bureau dans l'organisation des fêtes, des manifestations, des Voyages organisés etc....
 Mme Fernand Lorsog prend la parole et explique au Président A. Morel le rôle prépondérant joué par certains enrôlés de Force ayant eu déjà une attitude très passive dans les rangs Allemands - Ayant déserté par la suite et ayant rejoint le Maquis certains se sont distingués par leur courage - Le Président Morel est d'accord pour dire que le fait d'être Enrôlé de Force et d'être un Malgré Nous n'enlève rien au mérite d'un déserteur qui avait rejoint le Maquis - Celui ci a fait partie d'un groupe de résistance et se trouve de ce fait enregistré quelque part - Il lui sera donc facile de justifier ses états de service dans la résistance dans le cas où l'intéressé ne l'aurait pas encore fait

Mme Philippe Boiry Président Délégué de la Fédération Nationale commente ensuite le cas ainsi que les accusations et l'exclusion de l'ex-Président Heinisch prononcée par La Fédération Nationale - Il relit les articles des statuts qui traitent et confirment les décisions prises pour ce cas personnel -

Monsieur Marcel Samy, Consul de France à Luxembourg est d'accord avec le déroulement de la séance et de la procédure légale employée -

- Mme Yves MORETTINI Président de la Fédération des Associations Patriotiques Française au Luxembourg prenait alors la parole pour confirmer tous les faits cités dans ce compte rendu et confirmait sa disposition pour recevoir la demande de réintégration de la section de Luxembourg au sein de la Fédération des APF et de soumettre celle ci à la prochaine réunion des Présidents avec avis favorable -

Mme Morettini Y. parla aussi très longuement du rôle joué sous l'occupation allemande par les Patriotes luxembourgeois Il fit l'éloge des luxembourgeois qui avaient rejoint le maquis en France ou les troupes combattantes alliées -

- Mme Jos Medernach, Président de l'amicale des combattants Luxembourgeois de la Glorieuse Brigade Pion - confirmait à son tour tous les faits précités concernant Heinisch J. Il nous affirmait être au courant depuis le début et ajoutait que ceux ci n'étaient qu'un épisode entre autres des péripéties de la pseudo carrière de combattant et de Patriote de Mme J. Heinisch -

Il nous confirmait la nécessité de faire ce qui aurait du être fait dès le début c'est à dire contrôler la qualité des nos membres actifs -

Point N° 6 - Election d'un Bureau - (qui sera reconduit ou élargi au bout d'une période de 1 an)

Mme Leyost Lucien demande aux 18 Membres actifs ou représentés s'ils veulent voter à main levée ou à bulletin secret

Réponse à main levée à l'unanimité -

Mme Leyost récuse la proposition qui lui est faite de prendre la Présidence prétextant que des gens mal intentionnés à son égard pourraient penser qu'il ne s'était donné tout ce mal que pour obtenir la Présidence -